

de BUSSY

BCU, ms. L 1935/1

3

de B U S S Y

=====

1142/43

Bovo de Bussey est témoin avec Enguitius de Frasse, Cono de Morens et Girold Mayor de Cugy de la donation du Mont de Cugy en faveur du couvent de Théla; donation confirmée par Guy, évêque de Lausanne le XII kal.de II.1142 (21.I.1143 n.s.) (MDR XII Montheron p.5.- RD p.12).

- v.1188 Hugo de Bussi et son frère Pierre, ainsi que Rabold de Saint-Martin sont témoins d'une donation faite par Pierre d'Evonant en faveur des frères d'Arissoules; v.1188 (RH 271.- ~~XX~~ LDA No.237)
- 1201 Hugo de Bussei est témoin d'une donation fait en faveur du couvent d'Hauterive par Ulric comte de Neuchâtel; 1201 (RH 322 .- AEF: Hauterive L 4)

Hugo de Bussi et son frère Pierre, ainsi que Rabold de Saint-Martin sont témoins d'une donation faite par Pierre d'Evonant en faveur des frères d'Arissoules; v.1188 (RH 271 .- LDA No. 237).

- 1226 Uldricus de Bussi est témoin dans un différend existant entre Haymo de Font et le couvent d'Hauterive; 1226 (RH 369 .- AEF: Hauterive, 2e.suppl.5)
- 1232 Uldricus de Bussy et d'autres sont témoins d'une approbation de donation en faveur du couvent d'Hauterive; octave de l'Ascension /20-27 mai/ 1232 (RH 403 .- AEF: Hauterive VI A 2)
- 1233 Uldricus de Bussi, chevalier, est témoin d'une donation de Borcard de Bennewyl en faveur du couvent d'Hauterive; le même jour, et dans le même document, Uldricus miles de Bussi reconnaît avoir cédé audit couvent sa part d'une terre qu'il possède de moitié avec Rodolphe chevalier de Combremont, près de la ferme de Cugy; III.1233 /25-31 mars 1233 ou 1-24 mars 1234/ (RH 406 .- AEF: Hauterive, 2e.suppl.9.- RD p.60)

- 1276 Nicolas de Bussy, du consentement de son épouse Jaquète, et de leurs enfants, Aymon, Nicolas et J(aquète?), cède au prieur de Romainmôtier la moitié de la receverie de la dîme de Bussy qu'il tenait en fief dudit couvent, et ce pour le prix de 12 livres qu'il déclare avoir reçues, VIII.1276 (MDR III p.565)

Bussy

6 - Girard

1253 Girard de Bussy, dit Motaz, vivait en 1253 (DGN Répert.)

- 1276 Aymon donne son consentement à la cession de la receverie de la dime de Bussy, faite par son père, Nicolas de Bussy, en faveur du prieur du couvent de Romainmôtier, VIII.1276 (MDR III p.565)

- 1276 Nicolas donne son consentement à la cession de la receverie de la dîme de Bussy, faite par son père, Nicolas de Bussy, en faveur du prieur du couvent de Romainmôtier, VIII.1276 (MDR III p.565)

Bussy

9 - J.....
 (filia)

1276 J..... (filia) donne son consentement à la cession de la
receverie de la dime de Bussy, faite par son père, Nicolas de
Bussy, en faveur du couvent de Romainmôtier, VIII.1276
(MDR III p.565)

- 1296 Pierre et Jacques de Bussy sont témoins de l'arbitrage mettant fin à la difficulté survenue entre les mayors de Cugy et la famille de Pailly; VIII.1296 (DGA 4)
- 1320/
21 Reynald d'Estavayer lègue à son fils Aymon sa maison du vieux château d'Estavayer, dans laquelle demeurait autrefois Pierre de Bussy; II.1320 (1321 n.s.) (DGA 35, p.37)
- +av.1322 Nicolète, soeur de Pierre de Miéville, épouse de Berthod dit Bisit de Bussy, donzel, teste et veut être enterrée dans l'église S.Laurent d'Estavayer, ~~à~~ auprès de feu Pierre de Bussy, son premier mari; Vendredi après S.Nicolas 1322 (AVE: Parch.XIV 25).
- 1304 Pierre de Bussy, donzel, étant homme lige de n.Reynald coseigneur d'Estavayer, reconnaît tenir de lui un champ de 13 poses, ainsi que divers autres biens et terres, VI.1304 (AEF: famille d'Estavayer, parch.)
- 1311 Pierre de Bussie, donzel, reconnaît tenir de n.Reynald, son seigneur, coseigneur d'Estavayer, chevalier, du consentement et volonté de Perrod ffeu Aymon de Combremont-le-Grand, dit Sonnago, un tènement sis à Combremont, Samedi après la Nativité de la Vierge Mari 1311 (AEF: Famille d'Estavayer, parch.)
- 1320/
21 Par son testament, Reynald coseigneur d'Estavayer, lègue à son file Vuillelme sa castrum d'Estavayer ainsi que différents biens, excepté de ce qui lui reviendra après le décès de Pierre de B., donzel, II.1320 (1321 n.s.) (AEF: Famille d'Estavayer, papiers/copie)

1296 Pierre et Jacques de Bussy sont témoins de l'arbitrage mettant fin à un différend survenu entre les mayors de Cugy et la famille de Pailly; VIII.1296 (DGA 4).

+av.1323 Il mourut av. le Jeudi ap. S. Barnabe 1323, date à laquelle son fils, Jehan fils de feu Jacques de Bussy prsta une reconnaissance en faveur du couvent d'Estavayer, et ce du consentement de sa mère Alexie (epouse de Jacques) et de sa soeur Perusète (Arch. Couv. d'Est. B³ No. 2)

- 1313 Girard de B. est nommé par le Pape chanoine et trésorier du Chapitre de Lausanne, alors qu'il était déjà chanoine d'Agen, 1.X.1313 (NDR 2, vol.VIII p.473, 478)
- +1323 Girard mourut le 19.VI.1323 (MDK 2, vol.VIII, p.478)

- 1317 Guillaume de B., cleric de Jordan de L'Isle, est nommé chanoine de Lausanne sur la recommandation de l'évêque de Sabine, 19.I.1317 (MDR 2, vol.VIII, p.478)
- 1317 Guillaume est nommé chanoine d'Agen, 9.VIII.1317 (MDR 2, vol.VIII, p.478)
- 1324 Guillaume est nommé archidiacre de Monthaud (Agen) et bénéficiaire de Pontfroide (condom), 10.V.1324 (MDR 2, vol.VIII, p.478)

- 1323 Jehan de Bussy, châtelain d'Yverdon, appose son sceau en XI.1323 (Dégion, Yverdon p.64, 73, 161)
- 1335 Jehan et Jacques d'Estavayer, ffeu Rollin, donnent une gardance de am à Vuillelme coseigneur d'Estavayer qui s'était porté caution de 70 lb auprès de Jehan de Bussy; cette somme était due par Jehan d'Estavayer; IV.1335 (DGA 71).
- 1348 Io.de Bussy est témoin de l'acte par lequel Amédée, comte de Savoie exempte du péage de Vevey les habitants de Saint-Saphorin et de La Vaux de Lutry; 31.I.1348, année de la Nativité (MDR VII 145).
- 1348 Ioh.de Bussy est témoin d'un accord passé entre Amédée, comte de Savoie et l'évêque de Lausanne au sujet des bourgs du Vieux-Mazel et de Bothonens, à Vevey; 30.I.1348 (année de la Nativité). (MDR VII p.142).
- 1323 Jehan fils de feu Jacques de Bussy, du consentement de sa mere Alexie et de sa soeur Pérussète, reconnaît devoir au couvent des Dominicaines d'Estavayer un cens de 4 lb.laus. Jeudi ap.S.Barnabé 1323 (Arch.Couvent d'Est. B³ No.2)
- av.1331 Il mourut av.Mercredi av.S.Gail 1331, date à laquelle son fils Johannod fils de feu Jehan de B. vendit, du consentement de sa mère Rolette (donc veuve de Jehan) un cens de 5 sols laus. au couvent des Dominicaines (Arch.Couv.Est.: G² No.4)
- N. B. Etant donné cet acte de 1331, il est évident que les actes ci-dessus, de 1335 et 1348, sont relatifs à Johannod (11) et non pas à Jehan (7).

1323 Pérussète donne son consentement à une reconnaissance faite par son frère Jehan ffeu Jacques de Bussy en faveur du Couvent d'Estavayer, Jeudi ap. S. Barnabé 1323 (Arch. Couv. d'Est. B B³ No. 2)

- 1318 Mermet fils de Guillaume des Clées vend à Pierre coseigneur d'Estavayer un cens annuel de 2 sols laus. dus par Guillaume de Bussy sur une pièce de terre sise au territoire d'Estavayer, pour le prix de 50 sols laus.; Dimanche avant S.Michel 1318 (AT: Baronnie de Vaud 18, Estavayer 29).
- 1336 Guillaume de Bussy prête hommage à Richard, seigneur de Vufflens, 1336 (DHV I p.308)
- Guillaume de Bussy avait épousé Jaquette Mayor de Lausanne, fille d'Henri Mayor de Lausanne; s.d. (MDR VIII,2 p.123)

- 1340 Discretus vir Henricus de Bussy, presbiter, est mentionné comme ayant racheté une partie des anciens fossés d'Estavayer; Octave de Pâques /23.IV/ 1340 (AVE: Parch.XIV 88 .- BV p.24)
- 1344-46 Henri de Bussy est chanoine de Lausanne, doyen d'Ogoz de 1344 à 1346 (MDR VIII,2, p.168)
- 1344-46 Henri de Bussy appose son sceau comme doyen d'Ogoz en 1344 et en 1346 (AEF: Part-Dieu E 9, E 10 .- GISV p.217 .- MDR XXII p.482 ; VIII,2, p.285).

- 1355 Frère Aymon de Bussy, gardien du couvent des frères mineurs de Lausanne, apposa son sceau en 1355 (A Ville de Lausanne, non classé .- GISV p.305)

- 1328 Johannod, fils de Jehan de Bussy, accorde à Jehan fils de Rollin d'Estavayer le droit de racheter divers cens, contre restitution du prix payé; Jeudi ap.S.Martin 1328 (AT: Baron. de Vaud 18, Estavayer 43)
- 1331/2 Johannod de Bussy prête reconnaissance en faveur de Jehan fils de Rollin d'Estavayer pour divers biens sis tant à Bussy qu'à Estavayer; 10.III.1331 (1332 n.s.) (AT: Baronnie de Vaud 18, Estavayer 49).
- 1331 Johannod fils de feu Jehan de B., vend du consentement de sa mère Kolette un cens de 5 sols laus. au couvent des Dominicaines, Mercredi av.S.Gall 1331 (Arch.Couv.d'Est. G^e No.4)
- 1335/48 Voir 3 actes classés sous Jehan ¹⁴ (X)
- 1329 Johannod fils de Jehan de B. accorde le droit de rachat à Rolin coseigneur d'Estavayer sur 5 sols de cens assignés sur un morcel de pré au territoire de Bussy, moyennant restitution du prix payé, 19.IV.1329 (AEF: Inv.des AT, vol.I, p.35)
- 1345 Jehannod de Bussy, ffeu Jehan, accorde à Pierre d'Estavayer le droit de racheter divers biens et revenus sis au Vully, moyennant restitution des 51 lb.payées, 20.V.1345 (AEF: Inv.des AT, vol.I, p.183)
- 1349 Johannod de B., donzel, doit à Girard dit de Saint-Martin un cens de 40 sols dont 10 sont donnés par ledit Girard au couvent des Dominicaines; le même Girard donne encore 14 sols, à prendre sur ce même cens, à ce couvent, mais après seulement la mort de sa femme Jaquète, 20.V.1349 (DGN 8e.cahier, p.77)
- 1343 Jehannod de Bussy reconnaît tenir certains biens fonds de Pierre d'Estavayer, IV.1343 (AEF: Grosse d'Estavayer 123^b, No.50, fo.4)

1350 Aymon de Bussy, à Lausanne en 1350 (MDR XXXVI p.180)

Serait-ce le même que le No.9 ? à vérifier la source !

— L'obit de la femme d'Aymon de Bussy, ^{chevalier} se célébra à la
cathédrale de Lausanne le 20, IV - (MDR XVIII 2^e par. p.132) —

+av.1360 Guillaume de Bussy épousa Jehanne de Baulmes, d'Yverdon, fille de Catherine, et soeur d'Ysabelle qui épousa François de Vuisternens.- Il mourut avant 1360 .- Ses héritiers percevaient encore la rente de 10 lb. due sur le revenu des fours d'Yverdon et qui était un héritage de Catherine de Baulmes; cette rente fut rachetée par le duc Amédée de Savoie pour le prix de 100 lb. le 8.IV.1420 (Déglon: Yverdon p.161)

-- Comme il habitait Yverdon, on peut admettre vraisemblablement qu'il était fils du châtelain Jehan.

1348 Vuillielme de Bussy, donzel, qualifié de bourgeois de Romont, vend au Couvent des Dominicaines d'Estavayer, sous grâce de rachat, plusieurs cens, tant en graines qu'en argent, IV.1348, cens qui furent effectivement rachetés par son fils Jehan en 1400 (DGN Cahier 8 p.120)

Bussy

21. 14 - Conon

Conon de Bussy est prieur de Baulmes en 1362 (DHV I p.169)

- 1379 Jehan de Bussy est conseiller d'Yverdon où il possédait une maison, rue de la Thièle, 1379 (Dégлон, Yverdon p.129, 161).
- 1383 Jehan se trouve parmi les Yverdonnois soldés par le bailli de Vaud lors de la guerre des Bernois contre le comte de Kyburg IV-V.1383 (Dégлон, Yverdon p.109)
- 1387 Jehan de Bussy, donzel de Romont, prête quernet en faveur du comte de Savoie, tant en son nom qu'en celui de Jaquette, son épouse, 22.VII.1387 (PAD XII p.256)
- 1389 Jehan de Bussy, donzel, est l'un des représentants de la noblesse vaudoise assistant le bailli de Vaud au procès qui se déroula dans la cour du château de Morges, et ensuite duquel Hugues de Grandson fut condamné, déclaré échu corps et biens à la miséricorde du comte de Savoie; 18.IX.1389 (Dessemontet, La seigneurie de Belmont p.101).
- 1395 Pierre de Dompierre, chevalier, et Jehan de Bussy, donzel, "consules" de l'Hôpital de Romont, donnent leur consentement à une vente de cens faite par Rodolphe comte de Gruyère et son fils Rodolphe à Mermet Doliet, recteur dudit Hôpital; 21/22.XII.1395 (MDR XXII p.240)
- 1396 Jehan de Bussy, donzel, est caution pour 100 florins, pour le comte Rodolphe de Gruyère; 28.VII.1396 (MDR XXII p.245).
- 1396 Jehan de Bussy, 1396 (v. MDR X p.368)
- 1399 Jehan de Bussy est l'un des arbitres lors de la composition d'un différend intervenu entre Théobald seigneur de Montagny et l'abbé de Haucrêt; 19.VI/18.VIII.1399 (AEF: Alte Landschaft B 71 .- RH 1667)
- 1397 Jehan de Bussy, de Romont, bourgeois et conseiller d'Yverdon, est l'une des cautions de Girard d'Estavayer lors de son duel contre Othe de Grandson; il accompagnait Girard d'Estavayer lorsque ce dernier se rendit à Yverdon pour y être fêté, en X.1397 (Dégлон, Yverdon p.118, 119).
- 1403 Pierre de Dompierre, chevalier, et Jehan de Bussy, et d'autres bourgeois de Romont déclarent que les contumaces qu'ils ont obtenues contre Rodolphe comte de Gruyère et Percival de Royer, en date du 10.IV.1402, n'auront aucun effet contre Gaspard de Montmayeur et la seigneurie d'Oron; 14/16/28.V.1403 (MDR XXII p.291, 292).
- 1403 noble Jehan de Bussy, à Yverdon en 1403, semble avoir partagé la fin de sa vie entre Romont et Yverdon (Dégлон, Yverdon p. 310).
- 1403 Jehan de Bussy, donzel de Romont, tant en son nom qu'en celui de son fils François, né de feue Jaquète, fille de Jacques de Dompierre, prête reconnaissance à Amédée comte de Savoie pour la seigneurie de Grandson
1.V.1403 (AEF: Quernets 140) 142 p.44 v.

- 1404 Jehan de Bussy et François son fils ^{quant} prêtent reconnaissance à Amédée comte de Savoie pour des biens sis à Grangettes, Estévenens etc.. 8.VII.1404 (AEF: Quernet 140, ~~140~~ 140/248)
- La chapelle de Ste.Catherine de Romont a été fondée par Jaquète de Dompierre, fille de Jaquet de Dompierre, femme de Jehan de Bussy; s.d. (PAD X p.395)
- Jehan de Bussy, donzel, donna au couvent de la Fille-Dieu la somme de 40 sols (Nécrologe de la Fille-Dieu, fo.109.- Pittet, Fille-Dieu p.196).
- 1396/97 Jehan de Bussy, François de Billens, Vuillelme de Vuisternens, Girard de Moudon et d'autres sont les témoins qui accompagnèrent Girard d'Estavayer lorsqu'il comparait à Bourg-en-Bresse les 15.XI.1396 et 30.VI.1397 pour son célèbre duel (MDR: XIV 2e.S. p.188)
- 1398 Jehan de Bussy est châtelain, soit lieutenant du bailli de Vaud, à Moudon, en 1398 (MDR XIV 2e.S. p.212)
- 1367 Jehan fils de feu Vuillelme (Willinus) de B. possède une terre sise a Bussy, 12.XI.1367 (Arch.Couv.d'Est.: B⁴ No.8)
- 1404 Jehan de Bussy et son fils François, ainsi que Pierre de Dompierre, chevalier, prêtent hommage à Amédée comte de Savoie 30.X.1404 (AEF: Quernet 136)
- 1387 Jehan de B., donzel, et sa femme Jaquète prêtent hpmmage a Amédée comte de Savoie, 22.VII.1387 (AEF: Quernet 135, fo. 39 en tête-bêche)
- 1383 Jehan de Bussy et Pierre de Dompierre vendent diverses terres au couvent d'Humilimont, 15.XII.1383 (AEF: Humilimont C carton 0 No.4).
- 1393 Jehan de B., donzel, prend un arrangement avec le couvent d'Humilimont au sujet des biens de Jehan Boug de Villarvoliard, 1393 (AEF: Humilimont A carton 22 No.47).
- 1400 Jehan de B., de Romont, donzel, rachète au couvent des Dominicaines d'Estavayer plusieurs cens, tant en argent qu'en graines, qui avait été vendus par son père Vuillelme en 1348, 14.VII.1400 (DGN cahier 8 p.120)
- 1404 n.Johan de Bussy et son fils François prêtent reconnaissance en faveur du Cte.Amédée de Savoie pour des biens sis à Bossens et provenant de Jaquète de Dompierre, fille de feu Jaquet et épouse dudit Johan, 1.IX.1404 (AEF: Grosse de Romont 104, fo.264)
- 1408 Johan de B., donzel, de Romont, prête reconnaissance en faveur d'½ Humbert bâtard de Savoie, seigneur de Corbières, pour des biens sis à Vuadens, 31.VII.1408 (AEF: Grosse de Corbières 98 fo.124)
- 1409 Jean de Bussy, donzel, et son fils François prêtent reconnaissance en faveur du Cte.Amédée de Savoie pour une maison avec jardin sis à Romont et pour divers autres biens, 5.X.1409 (AEF: Grosse de Romont 104, fo.287).

- 1385 Jehan de Bussy, donzel, apparait dans la décision arbitrale relative à un différend survenu entre la ville de Verne et le Prieuré de Rueggisberg, Vendredi ap.S.Gall(13.X.) 1385 (FRB X, 339)
- 1404 Reconnaissance de Jehan de Bussy, donzel, et de François son fils pour des biens provenant de Jaquète ffeu Jaquet de Dompierre. épouse dudit Jehan et mère dudit François. en faveur de Amédée, comte de Savoie, pour une maison avec cour et jardin sise à Romont, près de la Porte de Marsens, ainsi que pour une autre maison et de très nombreux autres biens, 5.X.1404 (AEF: Grosse de Romont 104, fo.287)
- 1415 Jehan de Bussy est témoin d'une reconnaissance de Loys de Dompierre. donzel, de Jehan Fabri l'ainé rz d'Anthoine Fabri ffeu Mermet Fabri, bgs.de Romont, pour le bois de Barges, 15.XI.1415 (AEF: Grosse de Romont 104, fo.270 v.)
- +av. 1423 Hugonin d'Estavayer, coseigneur dudit lieu, donzel, ffeu Jehan d'Estavayer, coseigneur, chevalier, confesse avoir reçu de n-François de Bussy, fils de feu Jehan de B., de Romont, pour le compte de n.Ysabelle de Bussa, épouse dudit François de B., la somme de 214 fl.d'or, chacun valant la soixante bons de Savoie, acompte sur les 1200 florins promis par François de Bussy à titre de dot de ladite Ysabelle, 1.VII.1423 (AEF: Famille d'Estavayer, parch.)

1378 Henri de Bussy vend à Guillierme fils d'Aymon seigneur de Montagny divers biens sis à La Vounaise, Montborget et Murist, avec divers cens et juridiction sur lesdits censitaires, pour le prix de 200 lb.laus., 1.VIII.1378 (AEF: Inv.des AT, vol.I, p.120).

- 1381 Willi Griset, d'Estavayer, et Johannod de Saint-Cierges, de Rue, arbitrent un différend survenu entre Vuillelme de Mal-
liez (Marly), prieur de Sévaz, d'une part, et Girard dit Musy
et Jaquet dit d'Autigny, bourgeois de Romont, au nom de leurs
femmes, nées de Bussy et de Moudon, d'autre part, 6.IX.1381
(A Chap.S.Nicolas de Fribourg: Sévaz 6)
- 1394 Béatrix (de Bussy), épouse de Girard Musy, et Françoise (de Mou-
don) épouse de Jaquet d'Autigny doivent un cens de 11 sols et
4 deniers, que Rolet de Seiry vendit pour 9 livres à Girard
des Graz, 20.VI.1394 (AC Dominicaines: G² 25)

- 1377-78 Pierre de Bussy (de Bussiaco) apparait comme prieur du couvent de Rueggisberg dans plusieurs actes du 31.V.1377 az 23.X.1378 (FRB, IX p.540, 550, 507. 619 et 623)
- 1388 Peter von Bussy* prieur du couvent de Rueggisberg, appose son sceau à un acte du 25.XI.1388 (FRB, X, p.497)
- N.B. Pierre de Bussy semble bien =etre fils de Vuillelme.

- 1403 Jehan de Bussy, donzel de Romont, en son nom et en celui de Son fils François, né de Jaquète de Dompierre, son épouse, prête reconnaissance à Amédée comte de Savoie; 1.V.1403 (AEF: Quernet 140)
- 1404 Jehan de Bussy et son fils François prêtent ^{hommage} reconnaissance à Amédée comte de Savoie pour divers biens sis à Grangettes, Estévenens etc.. 8.VII.1404 (AEF: Quernet 140).
- av.1416 François de Bussy fonda l'autel de S.Jean-Baptiste dans la chapelle de la Place, à Yverdon, av.1416 (Déglon, Yverdon p.271).
- 1419 François de Bussy, donzel de Romont, apparaît comme arbitre, pour les Dompierre, dans une sentence arbitrale rendue à Thonon, entre le comte Antoine de Gruyère et les héritiers de Pierre et de Louis de Dompierre, au sujet du château de Palézieux; 29.IV.1419 (MDR XXII p.334)
- 1422 François de Bussy, de Romont, fils de Jehan, donne par contrat de mariage à sa fille Ysabelle, future épouse d'Hugonin d'Estavayer, une dot de 365 écus au coin du roi de France; 31.V.1422 (DGA 250)
- 1424/5 François de Bussy est délégué de Romont auprès de l'évêque de Lausanne, 1424 ou 25 (PAD X p.460)
- 1429 Il est membre de la Confrérie de la Conception de Romont, 1429 (PAD X p.431)
- 1433 François de Bussy, de Romont, a un différend avec le curé de Vuisternens, 1433 (PAD XII p.249). voir feuille 2 -
- François de Bussy, comme tuteur de sa fille Ysabelle et celle-ci comme mère-régente de sa fille Françoise, obtient la seigneurie de Grangettes ensuite d'un échange avec Amédée comte de Savoie; s.d. (PAD VI p.530).
- +av.1452 Il mourut av.28.XII.1452, date à laquelle sa fille Ysabelle est dite fille de feu François de Bussy, chevalier (ACouvent des Dominicaines d'Estavayer F2, 52)
- 1403 François de Bussy épousa Jaquète fille de Jacques Hora de Mex, donzel. Elle tenait en 1403 un fief à Mex et le porta à son mari; elle en devait alors l'hommage à Marguerite de Montbelliard. Sa mère était Johannète fille de Jordan de Daillens, donzel (MDR XV p.729 et 731) DHV II p.199)
- 1428/29 F.de B. porte plainte contre son domestique, Jehan d'Allemagne, dont il avait été menacé; arrêté, il fut relâché moyennant un versement de 100 fl. (comtes de la Châtellenie de Moudon 1428/29 : MDR XIV 2e.S. p.254)
- 1404 Jehan de Bussy et son fils François conjointement avec le chevalier Pierre de Dompierre prêtent hommage à Amédée comte de Savoie, 30.I.1404 (AEF: Quernet 136)

- 1433/4 François de B., de Romont, propriétaire des dîmes qui se levaient rière Vuisternens-devant-Romont, a un différend avec D. Antoine de Lavigny, curé de Vuisternens, au sujet de la dîme des Novales qui était contestée; ensuite de l'arbitrage de Jehan de Prangins, évêque de Lausanne, cette dîme des Novales est attribuée au curé, 8.I.1433 (34 n.s.) (A Chap. S.Nicolas de Fribourg: Vuisternens 24) - AEF: Titre de Romont 292
- 1439 François de B., chevalier, prête reconnaissance en faveur du duc Amédée de Savoie, 8.XI.1439 (AEF: Grosse de Romont 102, fo.450)
- 1438 François, comme administrateur des biens d'Ysabelle, sa fille, fait un échange avec le duc Aymé de Savoie, ensuite de quoi ladite Ysabelle devient dame de Grangettes, 20.XI.1438 (AEF: Quernets 152¹, 83 fo.2)
- 1404 n. Johan de Bussy et François, son fils, prêtent reconnaissance en faveur du Cte. Amédée de Savoie pour des biens sis à Bossens et provenant de Jaquette ffeu Jaquet de Dompierre, épouse dudit Johan, 1.IX.1404 (AEF: Grosse de Romont 104, fo.264).
- 1409 Jehan de Bussy, donzel, et François son fils prêtent reconnaissance en faveur du Cte. Amédée de Savoie pour une maison avec jardin, et pour divers autres biens sis à Romont, 5.X.1409 (AEF: Grosse de Romont 104, fo.287).
- 1438 Le duc Amédée de Savoie et François de Bussy, ^{Archevêque} agissant au nom de sa fille Ysabelle, veuve de Philibert de Blonay, font un échange; François de B. reçoit la moitié de la dîme de Bossens près de Romont, la moitié d'une autre dîme, ainsi qu'un revenu de 31 lb. 3s. et 2¹/₂ den., somme due avec la directe par les hommes d'Estévenens, Mézières et Grangettes, 1438 (AEF: Titre de Romont 191)
- 1439 François de Bussy, chevalier, prête reconnaissance en faveur du duc Amédée de Savoie pour divers biens sis à Bossens, 8.XI.1439 (AEF: Grosse de Romont 102, fo.450)
- 1439 François de Bussy, chevalier, prête reconnaissance en faveur du duc Amédée de Savoie pour une maison avec jardin ainsi que pour divers autres biens, biens qu'il tenait de feu son père Jehan de Bussy, 16.XI.1439 (AEF: Grosse de Romont 102, fo.43*)
- 1437 Philibert de Blonay, coseigneur de S. Paul, nomme exécuteurs testamentaires François de Bussy (s/beau-père) et Amédée Champion, 9.XI.1437 (Maxime Reymond, Blonay p.236)
- 1438 François de B. transige, comme tuteur de sa petite-fille, avec François de Blonay, seigneur de S. Paul, pour la part de l'héritage paternel revenant à Françoise de Blonay (sa petite-fille), fille de Philipbert de Bl. et d'Ysabelle de Bussy, 5.V.1438; puis avec le duc de Savoie: François cède à ce dernier tout ce que Françoise possède à Lausanne, au Pays de Vaud, au Chablais et dans le comté de Genevois, contre la moitié de la dîme de Bossens près de Romont et divers cens, dîmes et biens à Romont, Estévenens, Mézières, Grangettes, Sommentier, Villarlod et Billens, 20.XI.1438 (Maxime Reymond, Blonay p.237)

- 1404 Reconnaissance des n. Jehan de Bussy et François son fils, en faveur d'Amédée comte de Savoie, pour des biens jadis reconnus par feu Jaquète ffeu Jaquet de Dompièrre, femme dudit Jehan de Bussy et mère dudit François, soit pour des biens sis au territoire de Bossens, 1.IX.1404
(AEF: Grosse de Romont 104, fo.264)
- 1404 Reconnaissance de Jehan de Bussy, donzel, et de François son fils pour des biens provenant de Jaquète ffeu Jaquet de Dompièrre, épouse dudit Jehan et mère dudit François de Bussy, soit pour la maison avec cour et jardin, sis à Romont près de la Porte de Marsens, ainsi que pour une autre maison et de très nombreux autres biens, 5.X.1404
(AEF: Grosse de Romont 104, fo.287)
- 1413 François de Bussy, donzel, est l'un des témoins du testament de Loys de Dompièrre, donzel, fils de feu Pierre de Dompièrre, chevalier, 28.V.1413
(AEF: Famille d'Estavayer, parch.)
- 1423 Ysabelle codame d'Estavayer, veuve de Jehan coseigneur d'Estavayer, chevalier, fait savoir que Hugonin coseigneur d'Estavayer, son fils, a reçu de n.François de Bussy, de Romont, ffeu Jehan de Bussy dudit lieu, agissant au nom d'Ysabelle de Bussy femme dudit Hugonin et fille dudit François de Bussy, la somme de 214 florins d'or, chacun valant 12 sols bons lannois, à valoir sur les 1200 florins de la dot promise à ladite Ysabelle, 1.VII.1423
(AEF: Famille d'Estavayer, parch.)
- 1423 Hugonin d'Estavayer, coseigneur dudit lieu, donzel, fils de feu Jehan coseigneur d'Estavayer, chevalier, confesse avoir reçu de n.François de Bussy, de Romont, ffeu Jehan de Bussy, dudit lieu, pour le compte de n.Ysabelle de Bussy, sa femme, fille dudit François, la somme de 214 florins d'or, chacun valant 12 sols bons de Savoie, à valoir sur les 1200 florins promis par François de Bussy à titre de dot d'Ysabelle, 1.VII.1423 (AEF: Famille d'Estavayer, parch.)
- 1439 Ensuite d'un échange fait avec Amédée, duc de Savoie, François de Bussy, son conseiller, obtient la seigneurie de Berlens, Ripaille X.1439
(Copie dans AEF: Grosse de Romont 116, fo.185 v.)
- +av.1452 François de Bussy, chevalier, mourut avant le 26.VIII.1452, date d'un échange passé entre l'église de Romont et Ysabelle fille de feu François de Bussy, femme de n.Anthoine de Montagny, 26.VIII.1452 (AEF: Titres de Romont 347)

- 1399/1400 Girard de Bussy, donzel, conseiller d'Estavayer, apparaît dans une prononciation de l'évêque de Lausanne de Menthonay, dans un différend surgi entre le curé et la ville d'Estavayer, 28.II.1399 (1400 n.s.) (DGN Répert.)
- 1409 Girard de Bussy et sa femme Marguerite Musard, ffeu Antoine, d'Estavayer, prêtent reconnaissance en faveur du comte Amédée de Savoie pour une maison avec jardin, sis à Romont, à la rue du château, côté Glâne, 10.X.1409 (AEF: Grosse de Romont 104, fo.319)
- 1372 Girard de Bussy, et Agnès sa femme, reconnaissent devoir à Me. Frichino Armatori la somme de 5 florine d'or remboursables en divers acomptes, 28.VII.1372 (AEF: Reg.Not.20, fo.2)

- 1422 François de Bussy, de Romont, fils de Jehan, donna par contrat de mariage à sa fille Ysabelle, future épouse de Hugonin d'Estavayer, ffeu Jehan, 365 écus au coin du roi de France; 31.V.1422 (DGA 250)
- 1422 Ysabelle épousa Hugonin d'Estavayer vraisemblablement avant le 7.VI.1422, date à laquelle ledit Hugonin reconnaît avoir reçu de François de Bussy les 365 écus d'or promis comme dot (BCF: L 793 p.30)
- 1427/28⁹ Hugonin d'Estavayer testa le 29.VIII.1427 en faveur de ses frères Loys et François et donna 30 fl.d'or à sa femme Ysabelle (DGGE p.49 .- BDF: L 793 p.25, 96) AEN: Fonds d'Estavayer, Rubrique V)
- 1423 Ysabelle de Colombier, veuve de Jehan d'Estavayer, et son fils Hugonin donnent leur dime de Bussy en assignation de la dot d'Ysabelle de Bussy; 1.VII.1423 (DGA 252).
- Devenue veuve, Ysabelle de Bussy épousa successivement Philibert de Blonay, puis François de Valleyse et enfin Antoine de Montagny (AEF: Quernet 83 p.lss.)
- Ysabelle apporta le fief de Mex à son 4e.mari Antoine de Montagny, seigneur de Brissoigne (MDR XV p.731)
- 1452 Antoine de Montagny, seigneur de Brissoigne, reconnaît devoir au couvent d'Estavayer, au nom de son épouse Ysabelle, ffeu le chevalier François de Bussy, un cens de 9 sols laus. *pour un pré m. Bussy* 28.XII.1452 (ACouvent des Dominicaines, F2 52) *DGA c.8, p.67*
- Isabelle de Bussy, héritière de Grangettes, épousa Antoine de Montagny à qui elle apporta cette seigneurie; il était fils de Théobald de Montagny et de Magguerite de Quart (H.de Vevey: Généalogie de Montagny).
- 1470 Veuve d'Antoine de Montagny, Ysabelle de Bussy prêta reconnaissance au couvent des Dominicaines d'Estavayer le 6.XII.1470 (DG Notes) *col. 9, p.22 pour un pré m. Bussy.*
- 1471 Ysabelle de Bussy testa en 1471 (AEF: Daguet, Généalogies des dynastes, Montagny .- Rathserkantnusbuch 5 fo.405).
- Qualifiée de dame de Brissonye, Ysabelle est portée au nécrologe de la Fille-Dieu au fo.109 (Pittet: Fille-Dieu p.249)
- Ysabelle fille de François de Bussy, femme d'Antoine de Montagny, avait le patronnage de l'autel de S.François en l'église de Romont, qu'elle tenait des Dompierre (PAD X p.395)
- Un vitrail (rondelle) d'Ysabelle de Bussy, parti de Montagny et de Bussy, se trouve encore dans l'église de Romont (AHS 1930 p.76).
- François de Bussy, comme tuteur de sa fille Ysabelle et celle-ci comme mère-régente de sa fille Françoise (?) obtient la seigneurie de Grangettes ensuite d'un échange fait avec le comte Amédée de Savoie; s.d. (PAD VI p.530)

- 1438 François de Bussy fait un échange avec le duc Aymé de Savoie, ensuite de quoi Ysabelle de Bussy, sa fille, veuve de Philibert de Blonay et tutrice de sa fille Françoise de Blonay, devient dame de Grangettes, 20.XI.1438 (AEF: Quernets 83 fo.2, et 152 vol.1)
- 1453 Pierre fils de Claude Marron, de Ferlens, prête reconnaissance à Ysabelle de Bussy, épouse d'Antoine de Montagny, pour divers biens sis à Ferlens et Massonnens, 11.VI.1453 (AEF: Titres de Pont 470)
- 1423-24 Grosse de Bussy, levée en 1423 et 1424 en faveur d'Ysabelle, fille de François de Bussy, épouse d'Hugonin d'Estavayer, ~~ma~~ coseigneur dudit lieu (AEF: Grosse d'Estavayer 222)
- 1438 Le duc Amédée de Savoie et François de Bussy, agissant au nom de sa fille Ysabelle, veuve de Philibert de Blonay, font un échange par lequel Ysabelle obtient la moitié de la dîme de Bossens, la moitié d'une autre dîme, ainsi qu'un revenu de 31 lb. 3 s. et 2½ den., somme due avec la directe par les hommes d'Estévenens, Mézières et Grangettes, 1438. ~~M. 20~~
(AEF: Titre de Romont 191)
- 1443/44 Pierre Piston de Treyfaye et son fils Pierre reconnaissent tenir d'Ysabelle ffeu le chevalier François de Bussy, épouse d'Antoine de Montagny, divers biens sis à Treyfaye et à Rueyres 14.III.1443 (44 n.s.) (AEF: Titre de Romont 342)
- 1448 Jehan Turymbert, de Grangettes, prête reconnaissance en faveur d'Ysabelle f.de François de Bussy, chevalier, pour une demie pose de terre, contre un cens de 4 s. et 4 den.; cette terre avait été achetée au donzel Rodolphe de Seneveys, 10.V.1448 (AEF: Titre de Romont 339)
- 1452 Ysabelle de Bussy, épouse d'Antoine de Montagny, échange avec Jehan Mogini, chapelain et vicaire de Romont, divers biens sis à Grangettes, 26.VIII.1452 (AEF: Titre de Romont 347)
- 1469-70 Registre des extentes levées en faveur de n.Ysabelle de Bussy, dame de Bressonie (Brissogne), fille et héritière de n.François de Bussy, chevalier de Romont, veuve de feu n.Antoine de Montagny, jadis seigneur de Montagny (Isic) et de Brissogne, pour des biens sis dans les juridictions de Grangettes, Neirigue, Estévenens, Massonnens, Ferlens, Vuisternens et autres lieux; le tout forme le fief de Bussy; (AEF: Grosse de Romont 100)
- 1437-38 Philibert de Blonay, coseigneur de Saint-Paul, fils de Pierre de Blonay, seigneur de Saint-Paul et de Marie de La Palud, testa les 15.VIII et 9.XI.1437, et mourut le 17.I.1438 (Maxime Reymon, Blonay p.236)

- 1423 Ysabelle, codame d'Estavayer, veuve de Jehan coseigneur d'Estavayer, chevalier, fait savoir qu'Hugonin coseigneur d'Estavayer, son fils, a reçu de noble François de Bussy, de Romont, ffeu Jehan de Bussy dudit lieu, agissant au nom d'Ysabelle de Bussy femme dudit Hugonin et fille dudit François de Bussy, soit la somme de 214 florins d'or, chacun valant 12 sols bons lausannois, à compte sur les 1200 florins promis comme dot à ladite Ysabelle de Bussy, 1.vii.1423
(AER: Famille d'Estavayer, parch.)
- 1423 Hugonin d'Estavayer, coseigneur dudit lieu, donzel, ffeu Jehan coseigneur d'Estavayer, chevalier, confesse avoir reçu de n. François de Bussy, de Romont, ffeu Jehan de Bussy, dudit lieu, pour le compte de n.Ysabelle de Bussy, sa femme, fille dudit François, la somme de 214 florins d'or, chacun valant 12 sols bons lausannois, à valoir sur les 1200 florins promis par ledit François de Bussy à titre de dot de sa fille Ysabelle, 1.vii.1423 (AER: famille d'Estavayer, parch.)
- 1433 Alexia, veuve de Jehan Catellan, prête reconnaissance en faveur d'Ysabelle, fille de François de Bussy, épouse d'Hugonin d'Estavayer, pour des biens dépendant de son fief de Bussy, 1.a.1423 (AER: Grosse d'Estavayer 222, fo.2 v.)
- 1438 ~~1438~~ Transaction et échange passés entre le duc de Savoie et le chevalier François de Bussy agissant au nom de sa fille Ysabelle de Bussy, veuve de Philibert de Blonay, par lequel ledit François reçoit la moitié de la dime de Bossens près de Romont, avec la moitié d'une autre dime ainsi qu'une rente de 31 lb. 3 sols et 2½ deniers, rente due avec la directe par ceux d'Estébenens, Mézières et Grangettes 20.XI.1438
(AER: Titres de Romont 191)
- 1443/44 Reconnaissance de Pierre Piston, de Treyfayes, et de son fils Pierre, en faveur d'Ysabelle de Bussy, fille de feu François de Bussy, chevalier, épouse de n.Anthoine de Montagny, seigneur de Brissogne, pour des biens sis à Treyfayes et à Rueyres, 14.III.1443 (AER: Titres de Romont 342) 1444 n.s.
- 1448 Jehan Turymbert, de Grangettes, du consentement de Rodolphe de Sineveis, donzel, déclare devoir à n.Ysabelle fille de feu François de Bussy, femme de n.Anthoine de Montagny, seigneur de Brissogne, un cens de 4 sols et 4 deniers laus. sur une demi-pose de terre acquise par ladite Ysabelle de Rodolphe de Sineveis, 10.V.1448 (AER: Titres de Romont 339)
- 1451 Pierre fils de Pierre Turymbert, de Grangettes, à son nom et à celui de ses frères Anthoine et Jehan, prête reconnaissance en faveur de n.Anthoine de Montagny, seigneur de Brissogne et de Grangettes, et de n.Ysabelle sa femme, fille de feu François de Bussy, chevalier, pour des biens sis au village, territoire et fins de Grangettes, qu'ils tiennent contre un cens annuel de 4 lb. bonnes laus., plus une redevance de 3 coupes de froment messel, 1 bichet d'avoine et 3 chapons, 12.IV.1451
(AER: Titres de Romont 349)

- 1452 Échange de biens sis à Grangettes, entre D. Jehan Mogini chapelain et vicaire de Romont, agissant pour le compte de la dite église, d'une part, et Ysabelle de Bussy, ffeu François de Bussy, chevalier, femme de n. Anthoine de Montagny, d'autre part, 26.VIII.1452 (AEF: Titres de Romont 347)
- 1469 Grosse en faveur d'Ysabelle de Bussy, codame de Montagny (sic) et de Bressonie, signée anthoine de Gradibus, 1469 (AEF: Grosse de Romont 100, fo.1) - elle y est dite fille de feu François de Bussy, de Romont.
- 14707 reconnaissance en faveur d'Ysabelle de Bussy, veuve d'Anthoine de Montagny, faite ¹⁴⁷⁰⁷ par D. Rodolphe de Grangettes, chapelain, pour divers biens sis à Grangettes, 25.XXX VI.14707 (AEF: Grosse de Romont 100, fo.164)
- 1482 Jehan et Pierre Seniouz, ffeu Pierre, bgs. de Romont, reconnaît tenir en faveur de feu anthoine de Montagny, jadis seigneur dudit lieu (sic) et de Bridonne, au nom d'Ysabelle de Bussy fille de feu François de Bussy, ¹⁴⁸² chevalier, le moulin Porchet sis en la paroisse de Sivriviez, sur le cour de la Glâne, pour lequel ils doivent un cens annuel de 8 coupes de méteil à Jagelles de Savoie, Comte de Romont, et 6 coupes audit de Montagny, 16.VII.1482 (AEF: Titres de Romont 351)